RAC
BP 50026 – 33702 Mérignac

PÉTITION

POUR L'ABOLITION DU CLASSEMENT D'ESPÈCES ANIMALES EN "NUISIBLES"

Le classement en "nuisibles" est un non-sens écologique

Chaque année, des millions d'animaux sont tués, tirés, piégés, empoisonnés.
Classés "nuisibles", ils sont inscrits sur une liste noire autorisant leur destruction systématique.
Renards, ragondins, fouines, belettes, martres, rats musqués, corneilles noires, corbeaux freux, pies… en tout, 18 mammifères et oiseaux sont persécutés toute l'année et en toute légalité.
Les commissions qui décident de ce classement, dans chaque département, sont composées d'une majorité de chasseurs et de piégeurs, qui reprochent à ces animaux d'être des prédateurs de petit gibier et de porter préjudice à leurs tableaux de chasse.
Le classement en "nuisibles" est une aberration écologique. Nous exigeons qu'il soit aboli.

La faune sauvage n'appartient pas aux chasseurs !

Prénom et Nom	Adresse complète	Signature

Pétition à retourner au RAC (Rassemblement Anti Chasse)
B. P. 50026 - 33702 Mérignac cedex - France
www.antichasse.com